

## Poids du cartable : une première étape tranchée

Suite à l'importante mobilisation des parents d'élèves FCPÉ lors de la quinzaine de pesée des cartables, la Fédération nationale est heureuse de constater que le ministre se saisit enfin sérieusement de cette question.

En déclarant que « le poids des cartables est une question de santé publique pour nos enfants », le ministre de l'Éducation nationale reprend ce que déclare la FCPÉ avec les médecins et les kinésithérapeutes depuis plus de dix ans.

La FCPÉ prend acte avec satisfaction de certaines des solutions proposées qu'elle avait elle-même suggérées pour diviser par deux le poids du cartable. Attachée à la baisse effective du poids du cartable dès septembre 2008, elle demande :

- Que la question des fournitures scolaires et des manuels fasse l'objet d'une délibération en conseil d'administration ou en conseil d'école dans les plus brefs délais.
- Une réglementation opposable afin que tous les élèves portent un cartable qui n'exécède pas 10% de leur poids.
- Une réglementation opposable afin que tous les élèves portent un cartable qui n'exécède pas 10% de leur poids.

La définition d'un programme d'éducation à destination des jeunes collégiens pour leur apprendre à ménager leur dos.

Que tout soit mis en œuvre pour que les élèves ne portent plus les manuels de cours et s'adresse aux éditeurs pour qu'ils conjuguent leurs efforts et innovent dans ce domaine,

Que le suivi des mesures soit fait en concertation avec tous les acteurs concernés : enseignants, professionnels de santé, éditeurs, collectivités territoriales permettant ainsi de mettre en place un projet de santé publique de lutte contre le mal de dos.

## Les résultats statistiques de la pesée

Plusieurs séries de pesées des cartables d'élèves de CM2, de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> ont été réalisées dans 378 collèges et 121 écoles en France entre le 8 et le 20 octobre 2007.

Plus de 90 % des parents sont préoccupés par le poids du cartable (enquête du Conseil général de Seine-Maritime)

- 84 % des parents veillent régulièrement au contenu des cartables.
- 79% considèrent qu'il n'est pas adapté.
- 29% ont déjà consulté un médecin pour les problèmes de dos de leurs enfants.
- Plus du quart des élèves considèrent que leur cartable est trop lourd !

Selon la note ministérielle du 17 octobre 1995, le poids du sac ne doit pas dépasser 10% du poids moyen de l'élève, soit en moyenne :

- 3,4 kilos pour un élève de 11 ans
- 4,3 kilos pour un élève de 13 ans